



PLANTES INVASIVES DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

La renouée du japon (FALLOPIA JAPONICA)

Originnaire de l'Est de l'Asie où on la retrouve comme espèce colonisatrice (et non invasive) sur des éboulis volcaniques, cette plante introduite au 19^{ème} siècle à des fins ornementales et fourragères s'est répandue dans toute l'Europe et en Amérique du Nord. Elle a colonisé tous les types de milieux, avec une prédilection pour les terrains perturbés et remaniés, les alluvions et bords de rivières, les milieux ouverts, talus, et même les jardins des particuliers où elle est parfois introduite de manière délibérée en raison de son aspect impressionnant et spectaculaire.

Cette espèce a surtout progressé dès les années 1960 à la faveur de grands travaux d'infrastructure, par le déplacement de terres contenant des rhizomes de cette plante.

Elle exerce une concurrence très importante sur la flore locale.

Renouée du Japon



On retrouve également à Bruxelles deux autres espèces moins répandues : la Renouée de Sakhaline (*Fallopia sachaliensis*) qui peut atteindre 4 m de hauteur et des feuilles mesurant jusqu'à 40 cm, ainsi que l'hybride entre ces deux espèces, la Renouée hybride (*Fallopia bohemica*). Ces 2 espèces moins fréquentes sont également fortement invasives et ressemblent très fort à la précédente.

COMMENT LA RECONNAITRE

La Renouée du Japon est une plante de grande taille, atteignant jusqu'à 3,5 m de hauteur, à tige creuse de 2 à 4 cm de diamètre et à feuilles cordées, desséchant l'hiver. Sa floraison est automnale et produit des inflorescences avec de nombreuses petites fleurs blanches. La plante développe d'énormes rhizomes dans le sol : ils peuvent atteindre jusqu'à 10 m de longueur voire plus, et jusqu'à 15 m de profondeur. Ceux-ci permettent à la plante de se propager et d'accumuler d'énormes réserves nutritives.



MODES DE PROPAGATION

Elle se propage uniquement par voie végétative : boutures, fragments de rhizomes et de tiges.

Le déplacement de terre contaminée et le transport de fragments de plantes par les cours d'eau sont les principales causes de l'expansion de cette espèce.

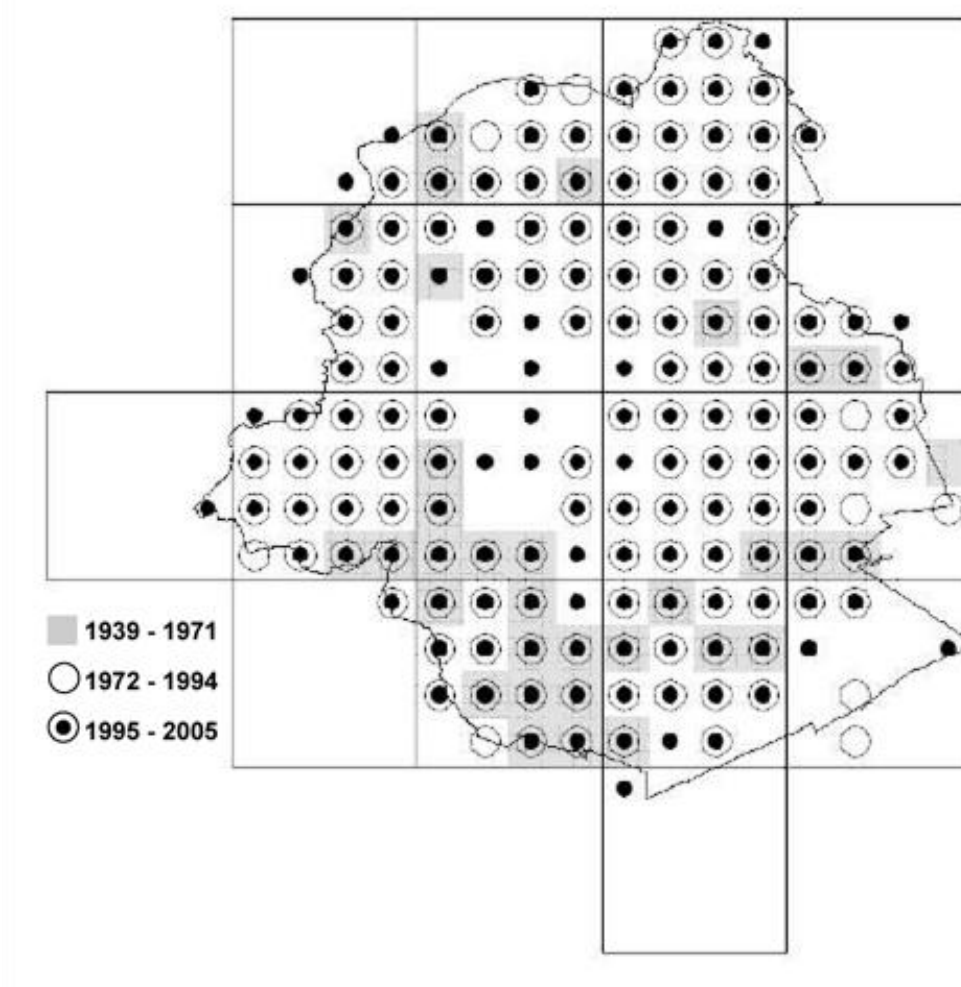
Fallopia sachaliensis et *Fallopia bohemica* produisent des semences mais celles-ci ne sont pas viables.

REPARTITION EN REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

L'espèce se rencontre surtout dans les terrains vagues, les friches et le long des voies de communication (autoroutes, chemins de fer) et des cours d'eau (berges de la Senne).

La situation, bien que localement préoccupante, peut encore être maîtrisée dans notre Région.

La stratégie à développer est à la fois d'éliminer systématiquement les petites populations limitées à quelques mètres carrés, et à empêcher l'expansion des populations plus importantes.



DANS QUELS MILIEUX POUSSE-T-ELLE ?

On peut la retrouver dans tous les types de milieu, avec une préférence pour les berges de cours d'eau et les terrains perturbés (terrains vagues, abords d'infrastructures et de voies de communication). Elle a besoin de lumière et se développe mal dans les zones densément boisées.



LES RISQUES

Pour les humains : pas de risques pour la santé publique.

Pour la biodiversité : la plante peut former des populations très denses qui peuvent rapidement faire régresser ou disparaître les autres espèces. Ses modes de propagation lui permettent la colonisation de nouveaux sites, une croissance et une régénération très rapides.

PREVENTION

- Répertorier les lieux où la plante est présente.
- Ne pas transporter des terres pouvant être contaminées (rhizomes, racines et tiges).
- Ne pas planter dans les jardins et les espaces verts.
- Laisser sur place les tiges coupées ou les plantes arrachées ou les transporter suivant un conditionnement approprié pour éviter de disperser des fragments de végétaux.

MOYENS DE LUTTE

Etant donné la dynamique de croissance et d'extension de ces plantes, il est souvent illusoire de pouvoir les éliminer. Seules les petites populations peuvent être éliminées en quelques années moyennant des campagnes systématiques de gestion.

Il faut avant tout prévenir l'envahissement des zones contaminées, particulièrement les zones de grande valeur écologique, paysagère et historique.

Le fauchage est efficace mais nécessite de répéter les opérations pendant des années et plusieurs fois par an (dès que les plantes atteignent 50 cm de haut ou avant), ce qui est fastidieux. Le produit de fauche doit être laissé sur place pour éviter toute dispersion de la plante.

L'arrachage peut être pratiqué en veillant à extirper un maximum de parties souterraines. Ceci se révélera surtout efficace dans le cas d'une installation récente à partir de fragments de rhizomes présents par exemple dans des terres rapportées.

L'utilisation d'herbicides systémiques comme le glyphosate est efficace sur des plantes encore peu développées, soit 50 cm maximum (lorsque les feuilles sont trop développées, toute la plante n'est pas atteinte et elle va se régénérer). Il convient de ne pulvériser que les plantes visées.

On peut aussi injecter le produit dans les souches des plantes coupées, mais ce travail est fastidieux et n'est applicable que pour de petites populations.

Néanmoins, ces méthodes chimiques présentent de nombreux effets négatifs sur l'environnement et la biodiversité, et sont donc à éviter si possible.

Il convient par ailleurs de tenir compte de la législation régionale en matière d'utilisation de pesticides (ordonnance du 1 avril 2004), ceux-ci étant interdits ou fortement restreints sur les lieux publics.

Le boisement autour des zones atteintes peut ralentir l'extension, mais cela nécessite un dégagement très fréquent des jeunes plants durant au moins 5 années jusqu'à ce qu'ils aient atteint une hauteur suffisante.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Service Info-environnement de Bruxelles Environnement : Tél.: 02 / 775.75.75 – info@environnement.irisnet.be
- Pour trouver les coordonnées du fonctionnaire de l'environnement de votre commune, surfez sur <http://www.bruxelles.irisnet.be>
- Autres informations sur les espèces invasives: <http://ias.biodiversity.be>

